

ble dans son activité, si précieuse dans ses effets ? Il y voit l'impulsion d'un aveugle enthousiasme : saint Antoine, par exemple, est un homme qui exécute « sa pénitence monastique avec toute l'intrépidité et la singularité du fanatisme; et ses disciples, des malheureux exilés de la vie sociale, qui se livrent à l'impulsion de leur génie mélancolique et superstitieux (1). »

Les Croisades, ce mouvement prodigieux qui précipita, au Moyen-Age, l'Occident sur l'Asie pour lui arracher le tombeau du Christ; ce mouvement qui n'a rien d'analogue dans toute l'histoire du monde, et qu'en dépit de la philosophie, l'on n'expliquera jamais que par l'inspiration de cette foi qui enfanta des martyrs, Gibbon n'y aperçoit qu'une suite d'expéditions d'aventuriers, courant à la recherche de riches principautés, de belles femmes et de bon vin (2); ce qui n'était la pensée que du très-petit nombre des croisés, l'historien le généralise et en fait le mobile de la majorité des pèlerins. Et cette dictature pontificale qui exalta si merveilleusement l'Eglise, musela la tyrannie, protégea la liberté des peuples et sauva la civilisation, comment Gibbon la traite-t-il ? Il ne la rencontre que pour la dénigrer; à part quelques aveux précieux à recueillir, et qui montrent qu'avec des croyances, l'historien aurait été capable d'appréciations justes et élevées, il ne voit dans le développement de la puissance du pape que le fait de l'habileté et de l'ambition des successeurs de saint Pierre.

Cette aride philosophie qui dessèche l'intelligence de Gibbon, lui laissera-t-elle au moins le cœur ? Mais, de l'homme qui adore la force et en admire exclusivement les triomphes, faut-il attendre de la sympathie pour l'infortune ? Gibbon n'en éprouve aucune. Tant que les croisés joncheront de leurs cadavres les plaines de l'Asie-Mineure, Gibbon passera à côté d'eux indifférent; mais lorsque ces mêmes croisés, contre leurs vœux, contre les défenses du pape, contre le droit des gens, escaladeront en barbares les murs de Constantinople et mettront à sac cette grande

(1) C. XXXVII.

(2) C. LVIII.